Bonjour Monsieur,

Par votre courrier électronique du 13 avril, vous m’avez signalé que vous ne pouvez pas m’interviewer le lundi 17 avril. Après de vérifier mon calendrier, je regrette de vous informer que je ne suis disponible avant le 30 avril. Le mardi 18 avril j’irai à la Suisse pour le mariage de ma sœur. Je serai disponible le 1 mai de 8h00 à 14h00. Je vous propose le 1 mai à 9h00.

De plus, je voudrais savoir quelques détails sur l’entretien. Est-ce que les tests sont du savoir technique ou psychométrique ? S’ils sont techniques, est-ce qu’ils seront de la finance ou la comptabilité ? Aussi, quelle est la durée des tests ?

Je reste maintenant dans l’attente de votre réponse.

Bien à vous,

Javier Macossay